

CONDUCTEURS D'ENGINS DE CHANTIER

Formation au poste de travail - Evaluation des connaissances

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

Public visé par la formation

Toute personne appelée à utiliser un engin de chantier, de travaux publics, de terrassement ou un chariot de manutention.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Pré-requis

Permis VL souhaité. Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des engins.

Objectifs de la formation

Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les engins de chantier et de travaux publics et obtenir une évaluation des connaissances en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

L'aller retour « théorie - pratique » est la modalité choisie : alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage (théorie : QCM - Pratique : exercices pratiques).

Délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur sur l'aptitude pratique à conduire les engins en sécurité et d'une autorisation de conduite pré-remplie.

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 07 à 21 heures (*à définir en fonction du niveau des stagiaires et du nombre d'engins*)

Horaires : 08h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30

Lieux : Sites de l'entreprise, la Mairie...

Dates : sessions intra uniquement - *à définir*

Groupe de 1 à 6 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail.

Tarifs : sessions intra uniquement - *nous consulter*

Contact : 04 92 12 01 06 - iftsformation@wanadoo.fr

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- ▶ Connaissances générales, rôle et responsabilités du constructeur, employeur, conducteur
- ▶ Technologie des engins de chantier
- ▶ Principaux types d'engins de chantier, les catégories de CACES®
- ▶ Règles de circulation applicable aux engins de chantier, signalisation, circulation sur chantier et sur voie publique
- ▶ Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- ▶ Exploitation des engins de chantier
- ▶ Vérifications d'usage des engins de chantier

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- ▶ Prise de poste et mise en service
- ▶ Conduite et circulation
- ▶ Charger une unité de transport
- ▶ Effectuer une opération de déblai/remblai
- ▶ Réaliser une tranchée
- ▶ Faire une opération de levage
- ▶ Fin de poste et maintenance

VÉRIFICATIONS DES CONNAISSANCES